

SÉANCE
PUBLIQUE ET SOLENNELLE
DU 25 JANVIER 2004

❧ ♦ ❧

Allocution de bienvenue



du Président Monsieur Michel VICQ

Monsieur le Préfet, représenté par un haut fonctionnaire de son cabinet,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Président du Conseil Général représenté par M. Jacquemin, Conseiller Général,

M. le Député,

M. le Professeur Larcen, représentant M. G. Longuet, Président de la Région Lorraine,

MM. les Présidents d'Université,

MM. les Doyens,

MM. les Directeurs des Grandes Ecoles et du Conservatoire Régional de Musique,

MM. les Présidents du Crédit Immobilier de France-Alsace-Lorraine, du Conseil de Surveillance et du Directoire de la Caisse d'Epargne de Lorraine, de la Société Nancéienne et Varin Bernier,

MM. les Directeurs et Chefs de Service,

Mes chers Confrères,

Mesdames, Messieurs.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville de Nancy mis à notre disposition par M. André Rossinot, Maire, Ancien Ministre que je remercie au nom de notre Compagnie pour la considération qu'il nous témoigne et l'aide précieuse qu'il nous prodigue.

Je voudrais, M. le Maire, saisir cette occasion pour remercier publiquement vos collaborateurs, et notamment ceux de votre Cabinet. Leur

compétence, jointe à leur gentillesse et à leur disponibilité, ont contribué, une fois encore, à faciliter grandement l'organisation de cette manifestation culturelle.

C'est aussi le moment de saluer la présence à cette tribune de M. Gilbert ROSE, Président de l'Académie Nationale de Metz avec laquelle l'Académie de Stanislas a noué déjà, depuis quelques années, des liens étroits d'estime et de collaboration.

Récemment encore, à l'occasion du Grand Prix de Lorraine, les Académies de Nancy et de Metz ainsi que le Comité d'Histoire Régionale ont démontré le sens aigu et partagé de leur mission culturelle.

La Séance Solennelle de remise des prix est l'un des temps forts de l'année académique parce qu'elle permet de donner du ciel à celles et à ceux qui, par un travail ardent, simple, convaincu, nous ont apporté la preuve, qu'à côté du cortège des vanités et des boursoufflures, il existe toujours une solide armature humaine et une modestie qui connaissent des priorités.

Dans la tradition de notre Compagnie, notre bonheur et notre honneur, ce soir, c'est de les récompenser.

PRIX DE DÉVOUEMENT



Rapport de Monsieur Jacques Delivré sur les prix de dévouement



Prix Cadiot, de Partouneau, Président Joly et Jeanne Roty

Ce prix a été décerné, cette année, à Monsieur Rémi Benkemoun.

Monsieur,

Vous êtes pompier volontaire depuis bientôt 4 ans. Si cela est déjà une preuve de votre esprit de dévouement, c'est surtout pour le courage et l'esprit d'initiative vous vous fîtes preuve au mois de décembre 2002, en sauvant une dame, tombée dans l'eau du canal. Des personnes vous ayant vu arriver dans votre camion, vous ont fait signe afin de vous signaler l'accident. Sans hésiter, vous avez enlevé vos chaussures et vous avez plongé dans l'eau glacée. Vous avez nagé jusqu'au milieu du canal où se trouvait cette dame. Aidé par deux personnes, vous avez pu la ramener sur la berge. Vous l'avez mise en position latérale de sécurité, premier geste de secourisme. Elle était en hypothermie et vous avez tenté de la réchauffer, en attendant l'arrivée des secours.

Tant au point de vue dévouement qu'au point de vue présence d'esprit, vous avez agi avec promptitude et efficacité, puisque vous avez pu constater vous-même, en allant rendre visite à cette dame, laquelle était hospitalisée, l'efficacité de votre action.

Être sapeur pompier était votre vocation, j'allais dire depuis toujours. Ce jour-là, Monsieur, vous avez mis en application la devise de nos soldats du feu : «Sauver ou périr».



Prix du Professeur Louyot

Le prix du professeur Lyot a été décerné, cette année, à Monsieur et Madame Jean Petegnief.

Madame, Monsieur,

Depuis l'année 1988, avec l'aide de Monsieur le curé de Saint-Max, vous avez créé, Madame, une association d'aide aux chômeurs, mais ceci de vous suffisait pas. Vous avez alors réfléchi à une autre forme d'aide et, avec votre mari, vous avez créé l'association «Solidarité-Partage», située actuellement à Saint-Max, dont le but était d'aider les familles en difficulté au point de vue alimentaire. Vous avez, Madame, effectué toutes les démarches administratives. L'association a démarré lentement mais sûrement. Avec l'aide de personnes bénévoles, vous confectionnez des colis avec des moyens modestes. Vous prenez contact avec Monsieur Gérard Eisack, malheureusement décédé, et, sous son impulsion, vous rencontrez plusieurs associations. Les colis deviennent alors plus nombreux, mais les familles nécessiteuses. La main-d'œuvre étant insuffisante, Monsieur Jean Petegnief, votre mari, vient vous aider, et de magistrale façon. Le travail qu'effectue votre équipe à tous les deux s'avère de plus en plus lourd : réception et achats de denrées, confection des colis (environ 120 par mois sur deux jours de distribution), contrôle des ressources, nouvelles inscriptions, collecte pour la banque alimentaire une fois par an pendant deux jours, service administratif à gérer (tenue des comptes, du listing des familles, préparation de l'assemblée générale). Vous, Madame, et votre époux, vous gérez du mieux que vous le pouvez la continuité de votre association «Solidarité-Partage» et, du reste, Madame, vous avez été élue Présidente de cette Association en 2002.



Prix du Crédit Immobilier

Il est apparu judicieux de décerner ce prix, cette année, à Monsieur Pascal Brucker.

Monsieur,

En janvier 2003, place de la Cagnotte à Liverdun, un incendie éclate. Vous veniez de vous endormir (vous êtes de service le matin à la Sofreb). Votre épouse vint alors vous réveiller peu après 22 heures, car l'incendie venait de se déclarer chez votre voisin au prénom de Jean-Michel. Les flammes sortaient de la fenêtre du premier étage, faisant éclater les li-

gnes électriques à l'extérieur. Ce sont ces détonations qui ont alerté le voisinage. Connaissant bien les habitudes de votre voisin, vous n'avez pas hésité une seconde. «Même si Jean-Michel n'est pas là, il y a, au moins, son chien dans la maison». Alors, sans hésiter, vous avez entrepris de défoncer la porte, d'abord à coups d'épaule, puis à coups de hache. Mais votre voisin était là, derrière la porte qu'il n'arrivait pas à ouvrir. Et pour cause, il était en début d'intoxication due à la fumée. Ses clefs étaient restées au premier étage, déjà totalement embrasé. Avec votre hache, vous avez frappé le plus violemment possible : les flammes redoublaient, venant du premier étage. Dès que la porte a commencé à céder, l'appel d'air a commencé à vous étouffer. Qu'importe : la porte venait de céder et vous accueilliez dans vos bras votre voisin Jean-Michel, lequel était inconscient. L'incendie continuait de plus bel. Rapidement pris en charge par les sapeurs-pompiers, votre voisin dont le taux d'oxyde de carbone dans le sang était très élevé, fut admis au service des urgences. Au milieu de l'enchevêtrement des décombres, vous constatez que vous êtes blessé aux mains. C'est véritablement là, Monsieur, un acte de courage dont vous pouvez être fier.



Prix de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française

Ce prix est attribué, cette année, à Madame Noëlle Siaud.

Madame,

Après avoir exercé la profession d'institutrice, vous devenez mère au foyer sitôt la naissance de votre premier enfant Benoît. Or, vous êtes mère de cinq enfants. En outre, vous participez à la vie paroissiale de Saint-Jean Bosco. Vous assurez la permanence téléphonique dans le cadre du comité de l'accueil à l'enfant et de l'aide aux futures mères. Vos enfants étant devenus grands, vous avez encore accepté d'autres activités que vous gérez avec cœur et efficacité. Votre mari, Monsieur Etienne Siaud, chef de section à la S.N.C.F, après avoir pris des responsabilités dans le scoutisme, est actuellement vice-président de l'Union Départementale des Associations Familiales. Il est, entre autres, président de la commission éducation-formation.

Sans bruit, vous vous dévouez chaque jour, en chaque occasion, après avoir, avec votre mari, élevé remarquablement vos enfants.



PRIX LITTÉRAIRES



Rapport sur le Prix Georges Sadler par Monsieur Jean Lanher

Jean-Pierre Harbulot, *Le Service du Travail obligatoire. La Région de Nancy face aux exigences allemandes*. Presses Universitaires de Nancy, 2003, 727 pages.

Thèse de doctorat d'histoire contemporaine, réalisée sous la direction du Professeur François Roth, notre confrère de l'Académie de Stanislas. *Le Service du Travail obligatoire* est resté dans la mémoire de ceux qui ont connu les années noires de la deuxième guerre mondiale, en particulier la période qui va approximativement de la fin de 1942 à 1944, comme un sigle dont on peut dire qu'il est des plus connus, mais au contenu réel relativement flou. Votre travail - un ouvrage de 727 pages, documenté aux sources jusqu'alors non consultées ni exploitées, tant allemandes que françaises, administratives, industrielles ou sociales, et privées bien sûr - apporte un éclairage incontesté sur la vraie raison - qui est allemande et qui est d'abord militaire en amont - qui conduit ledit pouvoir allemand à imposer, de façon déguisée ou pas, au gouvernement de Vichy l'impérieuse obligation de recruter une main-d'œuvre dont les usines d'armement en Allemagne ont besoin pour continuer à faire fonctionner à plein l'effort de guerre du Reich. Votre recherche - appliquée à la Région de Nancy, à savoir les trois départements lorrains : Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges, la Moselle étant comme on sait intégrée, de fait au Reich, même si légalement parlant, elle ne peut pas l'être en fonction d'un Traité de Paix qui n'existe pas - vous permet de démontrer le mécanisme complexe, ambigu, feutré, sournois, difficile d'une Administration régionale française confrontée à une série de décisions à haut risque, coincée entre le devoir d'obligation à son pouvoir de tutelle légale, la conscience que ce faisant, elle se plie aux exigences du vainqueur, et l'opinion publique qui dès 1942-1943 manifeste des réserves de plus en plus grandes à l'égard du gouvernement de

Vichy. L'Histoire s'arrange volontiers des faits lointains ou moins proches; votre histoire à vous est toute proche, pour ne pas dire très vivante. Les hommes, «*requis*» en 1943 en particulier, qui ont eu à choisir, entre obéir au Pouvoir légal, ou devenir insoumis, réfractaires -ce qui était une question de conscience dont on a du mal à se faire la plus petite idée- sont encore nombreux aujourd'hui à pouvoir dire ce que cela a représenté pour eux. Vous n'avez pas hésité à traiter en pleine lumière cette question. Personnellement, impliqué de près en cette affaire de par ma date de naissance, j'ai découvert, par votre livre que lorsque l'on vit l'événement, à son échelon personnel et local, on n'en perçoit pas la globalité ni la totalité. Votre travail m'a révélé ma propre histoire et celle de mes compatriotes français bien évidemment, mais d'abord lorrains, dont je n'avais pas, peut-être, saisi exactement la teinte.

Le «*S.T.O.*» «*Service du Travail Obligatoire*» ne peut être compris que si l'on saisit qu'il fait partie d'un énorme puzzle, à l'échelle européenne, voire mondiale, constitué par une non moins énorme machinerie qui va laminer et broyer des millions d'individus. Votre livre -et en cela il est inestimable, parce qu'il rappelle des évidences que l'on aurait pu oublier, ou qu'il les précise- recadre dans l'hexagone français les trois «*zones*» qui le morcellent : *libre, occupée, interdite*, la nôtre dont le tracé de la ligne, qui n'est certainement pas le fait du hasard, correspond presque parfaitement, notamment entre Charleville et Langres, aux frontières issues de la décomposition de l'Empire carolingien 11 siècles plus tôt. «*Zone interdite*», ce qui signifie qu'il est interdit d'y entrer pour ceux qui en sont partis, c'est-à-dire 18 % de la population de la Meurthe-et-Moselle, 25 pour la Meuse, soit dès le début de la guerre en 1939, soit le plus souvent à partir du 11 mai 1940 au petit matin, une «*zone*» qui ne relâchera sa garde qu'à la fin de 1942 aux frontières de Revigny et de Saint-Dizier. La Lorraine, dans sa totalité, se trouve incluse dans cette forme d'interdiction.

Vous rappelez aussi que pour la première fois la lumière est faite, de cette façon, parce qu'elle est globalisante, sur toute la complexité des structures allemandes de la France occupée, et en face sur une administration française «*sous tutelle*», quelle que soit la terminologie utilisée pour dire le fait, l'inadaptation du cadre juridique qui ne fait pas obstacle au droit du plus fort, le mouvement lent d'abord, dès 1942, d'une aspiration continue de la main-d'œuvre française vers l'Allemagne -entre 1940 et 1942, 7 000 travailleurs lorrains, attirés par des salaires alléchants qui y sont pratiqués, sont volontaires pour y travailler- l'émergence avec la ratée de la relève des prisonniers militaires, de la disparition progressive de ce volontariat, et son corollaire, celui de la contrainte, la

voie dans laquelle s'engagent efficacement Laval et le gouvernement de Vichy. C'est dans ce contexte, très précisément qu'est décrit le «*S.T.O.*», le «*Service du Travail Obligatoire*» qui désignera aussi, par métathèse, les hommes astreints au dit travail obligatoire, en Allemagne d'abord.

Les étapes en sont clairement retracées. Mais le vrai «*S.T.O.*» -celui qui reste vivant dans la mémoire collective- est celui qui résulte du décret du 16 février 1943. La date, celle-là non plus, n'est pas le fait du hasard. Stalingrad date de ce même mois de la même année. L'Allemagne vide ses usines de la main-d'œuvre d'emplois réservés pour en faire des combattants. Il faut combler les vides résultant de cette nouvelle donne. L'appel des «malgré nous» en Moselle et en Alsace répond à la même motivation.

En France, le «*S.T.O.*» s'étend, à partir de la mi-juin, aux hommes nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1919, et à tous les jeunes gens nés en 1922, y compris aux agriculteurs -ce qui est nouveau- et aux étudiants. Cela fait très mal. Le gouvernement menace, et fait savoir, par tous les moyens à sa disposition qu'il ne tolérera «*ni embusqués, ni insoumis, ni déserteurs*». A la date du 31 décembre 1943, en comptabilisant les départs intervenus avant juin, ce sont 26 300 hommes qui quittent nos 3 départements lorrains pour l'Allemagne. Pour l'ensemble des départements français le chiffre est de 680 000. «*Ce qui signifie en clair, dites-vous, que l'ensemble des travailleurs lorrains «requis» pour le travail en Allemagne représente près de la moitié de l'effectif originel des prisonniers de guerre originaires de la Région*». C'est beaucoup.

Les «requis» lorrains en Allemagne -le terme le plus couramment utilisé- leur départ, les «insoumis» de toutes catégories-, il est difficile, dites-vous, d'en établir la typologie exacte. Et c'est vrai. Ceux qui viennent de quitter leur ferme ou leurs études, au terme d'un trajet par train de 24 ou 36 heures, se retrouvent en usine, fraiseurs, tourneurs, ouvriers rémunérés, s'insérant dans une vaste machinerie où toutes les nations d'Europe se côtoient, hommes et femmes confondus, prémonition en quelque sorte de l'Europe future, mais pour lors l'Europe de Hitler. La description que vous faites de leur séjour, quoique discrète, reste passionnante. Leur retour en France ne l'est pas moins, en juin, juillet 1945, et leur réinsertion, leur difficulté à trouver leur image : *déportés, déportés du travail, travailleurs non volontaires, victimes de guerre en Allemagne, requis pour le service du travail obligatoire en Allemagne, «PCT»* enfin en 1951, c'est-à-dire «*personnes contraintes au travail*». Un sigle au contenu sémantique synonyme pour beaucoup de désillusion et d'amertume.

Votre mérite, Jean-Pierre Harbulot, n'est pas mince d'avoir hissé un sujet réputé minime, précisément, à sa juste place dans un contexte de

guerre arrivée au seuil de son point de rupture. Ceux qui partirent de chez nous, en 1943, partirent en Lorrains, pour faire leur «*devoir*». Ceux qui revinrent d'Allemagne s'étaient peut-être «*demandé avec inquiétude si leur souvenir avait encore droit à figurer dans la mémoire nationale*». Vous avez rendu leur inquiétude vaine. Merci pour eux de l'avoir faite.

Pour toutes ces raisons, le jury de l'Académie de Stanislas, convoqué pour l'attribution de son Prix littéraire, a décidé de vous remettre le Prix Georges Sadler de l'Académie de Stanislas.



Rapport sur le prix Paul Aubry par Monsieur Claude Kevers-Pascalis.

«*Caché dans le repli d'un vallon solitaire où l'automne répand ses bijoux éphémères...*»? Ne croyez pas, Mesdames, Messieurs, que je vienne de vous lire deux alexandrins extraits d'une œuvre poétique écrite pour glorifier la nature. Non : ces vingt quatre syllabes pleines d'harmonie, dont n'auraient pas eu à rougir nos meilleurs poètes classiques, ont très naturellement coulé, d'instinct, de la plume élégante de l'auteur de l'ouvrage publié aux Editions Serpenoise sous le titre «*L'Abbaye d'Orval au cours des siècles*», auquel est décerné le prix Paul Aubry. Cet auteur, Paul Christian Grégoire, montre ainsi, dès les premières lignes de l'introduction de son livre, que celui-ci ne décevra aucun lecteur friand de beau langage.

Cet ouvrage conte l'histoire des communautés monastiques qui se sont installées à Orval, en un lieu privilégié, à la limite de trois nations européennes : la France, la Belgique et le Luxembourg. Son auteur y conte aussi l'histoire des bâtiments qui ont abrité ces communautés et qui, après avoir subi les multiples blessures infligées par les siècles, connaissent aujourd'hui une heureuse renaissance. Les grandes étapes de cette histoire, qui couvre près d'un millénaire, sont présentées par l'auteur en cinq parties.

La première, qui couvre une période s'étendant du début du second millénaire jusqu'au XIII^{ème} siècle, est consacrée aux origines et aux premiers développements de l'Abbaye. C'est en effet en 1070 que des moines venus d'Italie se sont installés au cœur des lieux enchanteurs dits «*Le Val d'Or*». Dans cette première partie, l'auteur décrit aussi la vie des moines Cisterciens qui, une soixantaine d'années plus tard, ont fait d'Orval un haut lieu monastique. Les activités auxquelles ils se livraient n'étaient pas uniquement, comme on pourrait le croire, de type agricole

-culture de la vigne, exploitation forestière, élevage- mais étaient aussi de type industriel : par exemple, production et usage du fer et de l'ardoise.

La deuxième partie de l'ouvrage couvre une période qui commence au milieu du XIII^{ème} siècle, époque au cours de laquelle les bâtiments furent ravagés par un incendie. La communauté connut alors de graves difficultés, dont elle ne se relèvera qu'au début du XVI^{ème} siècle.

La troisième partie est intitulée «Le siècle des abbés liégeois», ce qui, pour nous nancéiens, ajoute à l'intérêt du récit historique le nom de la ville de Liège, dont on sait qu'elle est jumelée avec notre ville depuis bien des années. Pendant cette période de son histoire, Orval n'a évidemment pas échappé à l'atmosphère de crainte dans laquelle vivaient les populations d'alentour, puisque ce siècle a vu tant de bandes armées répandre partout le pillage et la mort.

La quatrième partie, qui couvre tout le XVII^{ème} siècle, a pour titre «Le grand siècle d'Or», ce qui en dit long sur son contenu, qui est l'exposé des progrès de l'abbaye et de l'influence grandissante qu'elle exerça sur son temps en maints domaines.

Dans la cinquième et dernière partie, intitulée «De l'opulence à la ruine», puis dans l'épilogue intitulé «Le nouvel Orval», l'auteur présente l'apogée de la prospérité de l'abbaye, dont, par exemple, les forges se hissèrent au tout premier rang de la sidérurgie européenne, mais il rappelle aussi que la crise janséniste fut, pour les moines, une épreuve profonde. Puis, après avoir décrit les malheurs engendrés par l'Histoire, parmi lesquels il faut citer certaines des conséquences de la révolution française, et, bien entendu, les deux guerres mondiales, l'auteur conduit son récit jusqu'à son terme, qui n'est autre que la renaissance que connaît l'abbaye aujourd'hui.

A cet égard, il faut insister sur l'appui apporté par l'Etat Belge à la restauration des bâtiments en ruine. Ce fut dès le début des années 1930 que le roi Albert 1^{er} de Belgique prit les décisions qui s'imposaient, mais la guerre de 1940-1945 interrompit les travaux. Triste période, pendant laquelle, nous dit l'auteur, les moines demeurés sur place ne manquèrent pas d'apporter une contribution des plus concrètes et des plus efficaces à la résistance à l'occupant nazi.

Après le conflit, les travaux de restauration reprirent, et aujourd'hui l'abbaye est à nouveau un haut lieu de recueillement, de travail et d'accueil, où nombre de visiteurs aiment à venir se recueillir et jouir de son site, dont la force de séduction et la proximité ne peuvent qu'attirer les Lorrains.

Son histoire méritait donc d'être retracée, c'est aujourd'hui chose faite, avec une grande rigueur, une grande précision, et dans un style clair et élégant, ce qui justifie la décision de l'Académie de Stanislas d'accorder le prix Marcel Auby à son auteur, le Père Paul Christian Grégoire.

PRIX SCIENTIFIQUES



Rapport du Professeur Marcel Ribon sur le prix du Professeur Jean Hartemann

Le prix du Professeur Jean Hartemann «*récompense une personne, ou une œuvre, dont le travail ou l'activité concernent la santé de la mère et de l'enfant*». Il est décerné à Madame Amandine Laurent, née Georges, pour son Mémoire de fin d'études (promotion 1999-2003) présenté et soutenu à l'*Ecole de Sages-Femmes Albert Fruhinsholz de la Maternité Régionale Adolphe Pinard de Nancy*.

Cet important travail de 170 pages, clairement rédigé et illustré de nombreux documents photographiques, a pour titre : «*1930-1965 : Trente cinq ans de vie à la Maternité Régionale Adolphe Pinard, racontés par les sages-femmes*». L'auteur nous explique les raisons de cette enquête rétrospective. Après avoir rappelé les origines de l'école obstétricale nancéienne et l'*inauguration officielle de la Maternité Adolphe Pinard en 1930*, elle décrit l'organisation de l'établissement ainsi que les *conditions de travail et de vie* des sages-femmes et élèves sages-femmes.

Deux pouvoirs médicaux se complètent : d'une part les *gynécologues accoucheurs, à la fois hospitaliers et universitaires* ; d'autre part, les *sages-femmes, profession également médicale, mais à compétence limitée*. Celles-ci ont le privilège de pouvoir accompagner et conforter la femme enceinte durant toute la grossesse avant d'assister au moment doublement magique de l'accouchement et de la naissance. La mission essentielle des obstétriciens est d'intervenir en cas de «*dérapage gravido-puerpéral*» mettant alors en œuvre *les moyens efficaces liés aux techniques les plus modernes*.

La première partie du Mémoire de Madame Laurent concerne, *la création, l'inauguration et la mission* de la Maternité. La construction, prévue par le Professeur Herrgott dès 1907, fut interrompue en 1914 et ne reprit qu'en 1921 pour s'achever en 1929. Albert Fruhinsholz avait

succédé à Alphonse Herrgott, en 1920, comme Professeur de clinique obstétricale ; il suivit les conseils du Professeur Adolphe Pinard dont il était le gendre. Lors de l'inauguration, le 27 juillet 1930, *Adolphe Pinard* disait être «ébloui par la réalisation si parfaite des rêves de toute sa vie». Le professeur *Henri Vermelin* succède au Professeur *Fruhinsholz* en 1944 ; en 1961, le Professeur *Jean Hartemann* lui succédera. Depuis 1930, la mission commune à l'ensemble des équipes médicales n'a pas varié : «Favoriser médicalement et socialement l'accomplissement de la fonction de reproduction et en assurer l'enseignement aux médecins et aux sages-femmes».

Dès l'ouverture de la Maternité, les sages-femmes suivaient un classement hiérarchique : *sage-femme en chef, sage-femme de première classe, sage-femme de seconde classe et sage-femme auxiliaire*.

Les sages-femmes en chef (1930 à 1965) : grâce à leur expérience, à leur patience et à leur persévérance, elles ont maintenu la primauté de ce qu'on peut qualifier de «voie royale», c'est-à-dire *l'accouchement physiologique à travers les voies génitales*. Succédant à Mademoiselle *Solmon* en 1922, *Mademoiselle Joséphine François* contribua à l'installation et à l'organisation de la nouvelle Maternité qui ouvrit ses portes en 1929, un an avant son inauguration. En 1935, *Madame Hélène Georges* lui succéda comme sage-femme en chef et directrice de l'école de sages-femmes. Aidée de son adjointe, M^{lle} *Traversa*, elle développera, à la Maternité, la méthode de «*l'accouchement dans douleur*», pratiquée à Paris par *Fernand Lamaze*. En 1961, M^{lle} *Marie-Antoinette Humbert* lui succéda dans les mêmes fonctions qu'elle occupera durant 23 ans, jusqu'à sa retraite en 1984.

Durant les trente cinq années retenues dans ce Mémoire, les sages-femmes ont toujours œuvré pour *respecter les lois physiologiques* concernant l'évolution de la grossesse, le déroulement de l'accouchement, la sécurité post-natale de l'accouchée et du nouveau-né, le développement de *l'allaitement maternel* si nécessaire au bien-être de la mère et l'enfant.

Le second chapitre du Mémoire a l'intérêt d'analyser les témoignages recueillis par *un entretien individuel* avec des sages-femmes, des médecins, d'autres auteurs ayant œuvré à la Maternité entre 1930 et 1965. Les sages-femmes évoquent le délicat problème *des gardes* : gardes de 24 heures, alternance de gardes de jour ou de nuit, périodes de récupération. Le plus important est que la sage-femme *soit présente le plus possible* : lors des consultations prénatales, de l'accouchement, des suites de couches. Elle doit être là pour surveiller attentivement le déroulement des événements en respectant la physiologie, en décelant rapidement toute anomalie justifiant l'intervention du médecin.

Permettez-moi de conclure en vous livrant ce que je considère comme les «*trois secrets de l'obstétrique*» :

- 1) *respecter ce qui est normal* en évitant une médicalisation abusive,
- 2) *déceler toute déviation* et la corriger sans retard,
- 3) *poser l'indication thérapeutique avec mesure et humanité.*

PRIX ARTISTIQUES



Rapport sur le Prix Henri Galilée par Monsieur Jean-Marie Collin

Le nouveau prix Galilée est fils d'aviateur. De ceux-là qui sont devenus si célèbres : Guillaumet, Saint-Exupéry, Mermoz...

C'est pourquoi l'image de l'étang de Biscarosse d'où partaient les grands hydravions de Latécoère est restée dans les jeunes imaginations.

On imagine aisément le jour où Jame's Prunier, né à Oran le 25 avril 1959, a dit à son père qu'il désirait se former dans une école des Beaux Arts, la grimace que celui-ci a dû faire : pensez donc ! Une école qui sent le souffre ! Mais son père fut nommé en Lorraine, et c'est à Epinal, puis aux Beaux Arts de Nancy que le jeune Prunier fut confié.

Habituée à récompenser un artiste-peintre confirmé, l'Académie de Stanislas avait à cœur d'honorer un candidat de grande qualité qui peint à l'huile sur toile et qui vend ses œuvres. Or ces artistes se rencontrent de moins en moins et ils sont d'une assez médiocre qualité.

Jame's Prunier est un artiste qui peint à l'aquarelle et à la gouache et qui évite ainsi les épaisseurs de la peinture à l'huile : certes, la peinture à l'aquarelle et à la gouache est assez difficile car les retouches sont presque impossibles : il faut réussir d'emblée et donc avoir beaucoup de sûreté. C'est pourquoi nous sommes heureux que M. Prunier ait fait choix de Nancy pour travailler.

Lauréat d'un concours organisé par le CAC d'Angoulême en 1981, les voies parisiennes s'ouvrent à lui. En 1982, les éditions Gallimard lui offrent la possibilité d'être connu du public en lui proposant de décorer le livre de Joseph Kessel «Une balle perdue». C'est ainsi que Jame's Prunier fut nommé peintre officiel de l'air. «Croc blanc» de Jack London suit, «Mermoz», «l'Aventure du ciel» de Didier Blomay (1984), «Le Fils du Loup» de Jack London et puis tous les animaux : «L'Eléphant, les

Dinosaures, le Singe, la Vache, les Scarabées, les Insectes». En vérité, on voudrait faire un choix mais c'est peine perdue parce que tous les sujets sont intéressants.

Agissant aussi bien à l'aquarelle qu'à la gouache, sa palette est merveilleuse et permet, grâce à sa technique, de réussir à donner un sens parfait des foules aussi bien que de la profondeur à l'architecture qu'il sait faire vivre parfaitement. Ainsi, on peut se féliciter d'apercevoir une cérémonie au temps de Napoléon et de Joséphine parfaitement reproduite et donnant une ambiance excellente de la somptuosité de la fête, ainsi que la reproduction du mariage d'une personnalité très noble au temps de Henri II avec une palette de tons si juste et si parfaite qu'on pourrait croire y être, avec deux tons dominants : le rouge des dais couvrant le podium des jeunes mariés brodés d'or ainsi que l'autel où se meuvent des officiants mitrés, crossés et revêtus d'ornements dorés et clairs et le blanc des habits et des tentures d'ensemble.

Bref, nous sommes heureux et fiers de notre choix car nous l'avons trouvé judicieux : il n'y a pas loin de la somptuosité d'un tableau de Prunier avec la richesse des miniatures d'un livre d'heures comme celui que l'on expose actuellement dans un salon de la médiathèque, de la famille des Fours, et qui permet à la bibliothèque municipale de Nancy de s'enorgueillir car elle a indiscutablement enrichi le patrimoine d'une pièce manquante.

C'est pourquoi nous sommes heureux de décerner, à M. Jame's Prunier, le Prix Galilée.



Rapport sur le Prix d'architecture par Monsieur Jean-Marie Collin

Le Jury des prix artistiques de l'Académie de Stanislas s'est réuni le Jeudi 8 Janvier 2004 à l'école d'architecture de Nancy, salle Prouvé et a pensé attribuer le prix d'architecture à

M. Laurent Manonviller pour le projet de réhabilitation d'un terrain de camping à Saint-Quirin.

Le pays est fort beau, connu pour être boisé et assez dégagé. Il est dominé par l'église qui, bien que très simple, est réputée pour ses concerts d'orgue qui sont célèbres et pour son quartier dont les encadrements de fenêtre sont en grès rose et tire déjà sur l'architecture als-

cienne. Une fontaine est connue pour son eau aux effets médicaux et thérapeutiques.

Certes, le prix d'architecture n'a pas été attribué pour la recherche architecturale car l'effort de représentation était si conséquent que le jury a dû se rendre à l'évidence : c'est au détriment de l'architecture que cet effort a eu lieu. Les parkings publics, la place des implantations de tentes, les plantations d'ombres, les cabanons, les piscines, le restaurant sont tués par les éléments de décor issus de l'étude préalable.

Quant à l'architecture dont on peut demander qu'elle soit particulière et recherchée car Saint-Quirin souffre d'un manque d'habitants, on pouvait espérer qu'elle soit autre chose qu'un abri contre les intempéries et une recherche d'architecture moderne compatible avec le caractère d'architecture alsacienne déjà souligné : ce n'était pas la peine de se donner tant de mal pour enfoncer une punaise dans la planche à l'aide d'informatique et de photographie sans tenir compte de l'environnement : nous aurions aimé que cela fut fait.

Il demeure qu'un plan de masse, implanté dans un ensemble topographique aux parkings bien étudiés a été réalisé et que cette situation a valu à Laurent Manonviller le prix d'architecture de l'Académie de Stanislas. Il est cependant très important de répondre à la question suivante : un camping à Saint Quirin fera-t-il des affaires ? Il importe en effet à l'architecte de faire en sorte non seulement de répondre aux questions posées, mais encore de tout faire pour que la réalisation soit un succès économique pour la commune.

C'est aussi pourquoi le Jury s'est posé la question de ce que vient faire ce musée aéronautique à Juvaincourt, alors que celui de Nancy qui a été créé pour cela et qui avait une forme adaptée, celle d'un papillon, a dû fermer ses portes par des comptes déficitaires et l'on peut se demander à bon droit si un musée de l'aviation à Juvaincourt fera ses affaires ? C'est un peu une gageure ! et comment laisser de côté une telle question ?

Si encore nous avions été bénéficiaires d'une étude architecturale passionnante $\frac{1}{4}$ car, en définitive, cet abri ne présente aucune réponse digne de ce nom $\frac{1}{4}$, nous aurions pu trancher favorablement : hélas non ! les visiteurs ne verront sur place qu'un abri de verre ordinaire contre les intempéries.

Quant à la « prison pour modèle » de M. Carvania, à quoi servent tous ces modèles différents, tous ces schémas pour en arriver à un plan dont on voudrait bien avoir une meilleure architecture : certes, nous avons bien un plan de la distribution des cellules, mais aucune élévation

nous permettant de savoir sur quel modèle définitif on se dirigerait : M. Carvania sait-il vraiment que c'est à lui de choisir et de proposer ?

M. J. F. Vaudeville, avec la reconversion de l'ancien tri postal de Nancy en centre de Culture contemporaine (encore un centre de Culture et un musée $\frac{1}{4}$) veut nous faire admettre que le dessin des anciens bastions de Nancy épouse, grosso modo, les anciens bastions de Nancy. D'abord, c'est un hasard et point n'est besoin d'aller chercher un architecte espagnol pour cela. Et nous aurions aimé être convaincus par une architecture qui, là aussi est absente !

Nous nous en référerons à l'archéologie qui a peut-être son mot à dire.

En attendant, nous ne saurions être convaincus par le projet de Vézelize qui crée une place dans le centre de cette petite agglomération au tissu très dense sous prétexte qu'on « y circule pas trop bien », ce que nous voulons croire, comme être convaincus par cette architecture médiocre de HLM qu'on a voulu créer au bord de cette place : que les habitants de Vézelize, qui n'ont que quelques mètres à faire à pied, apprennent à marcher, ce qui leur fera le plus grand bien $\frac{1}{4}$ la petite ville de Vézelize doit rester comme elle est, car c'est son intérêt et, surtout que les architectes ne s'en mêlent pas trop.



Rapport sur les Bourses Georges Sadler par Monsieur Jean-Marie Collin

Beaux-arts

Une bourse Georges Sadler, fondateur du prix Erckmann-Chatrian, a été attribuée, par l'Académie de Stanislas, à Mademoiselle **Song Keong A**, élève de quatrième année, option communication, à l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy, pour son projet d'affiche du colloque *Hommage à Emile Gallé* qui se tiendra les 28 et 29 septembre prochains à Nancy.

Le 23 septembre 2004 sera en effet le jour du centième anniversaire de la mort d'Emile Gallé, un des membres les plus éminents de l'Académie de Stanislas. Son discours de réception à l'Académie, *le Décor symbolique*, prononcé lors de la séance solennelle du 17 mai 1900, est le manifeste de l'Ecole de Nancy, officiellement créée en février 1901 et qui fait de Nancy une ville connue dans le monde entier. Les 28 et 29 septembre 2004, dans la salle d'honneur de l'Université de Nancy, 11

Place Carnot, l'Académie de Stanislas rendra hommage à Emile Gallé au cours d'un colloque ouvert à tous les publics.

Ce colloque s'inscrit dans une série de manifestations organisées par différentes associations et la ville de Nancy. Parmi celles-ci, retenons l'exposition Verrerie d'Emile Gallé, de l'œuvre unique à la série, organisée conjointement par le Musée de l'Ecole de Nancy et la fondation Neumann à Gingins en Suisse, ainsi que l'exposition Réseau Art nouveau Network qui se tiendra Salle Poirel à Nancy.

L'Académie de Stanislas a décidé d'ouvrir un concours pour l'affiche du colloque de septembre parmi les élèves de l'option communication de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy. Sous la responsabilité de Mme Claire Chevalier, professeur de Design graphique, sept élèves de quatrième ou cinquième année de l'option communication ont accepté de concourir et ont soumis chacun deux projets, soit quatorze projets en tout, au jury de l'Académie. Ce sont : M^{lles} Song Keong A, Shiwen Wang, Violaine Buffon et MM. Marco Godinho, Jérôme Knebusch, Nicolas Meignan et Philippe Tytgat.

Le jury, à la fois impressionné et charmé par la qualité artistique des quatorze projets, s'est retrouvé devant un choix particulièrement difficile. Chaque projet avait en effet ses qualités propres et le jury a considéré que chacun des sept élèves méritait également de l'emporter. Mais il fallait bien un lauréat. Le choix du jury s'est porté sur un des projets de M^{lle} Song Keong A, en raison du symbolisme du motif utilisé, celui de la libellule.

La libellule est en effet un des thèmes favoris d'Emile Gallé qui a toujours été fasciné par cet insecte, symbole de l'évolution de la vie et de sa naissance dans les eaux. Gallé s'est lui-même nommé, en 1889, l'amant des frissonnantes libellules. *La coupe aux libellules*, que Gallé a créée en 1904, l'année de sa mort, et dont un exemplaire est détenu par le musée de l'Ecole de Nancy, est un exceptionnel chef-d'œuvre, à la fois par la complexité des techniques utilisées, par ses qualités esthétiques et par le symbolisme qui a présidé à son élaboration.

Vous comprenez donc pourquoi le choix du jury s'est finalement porté sur le projet de M^{lle} Song Keong A. L'Académie de Stanislas tient à chaleureusement féliciter les six étudiants dont les projets n'ont pas été retenus et souhaite valoriser leur travail sous une forme qui reste à déterminer. Elle associe à ses remerciements leur professeur, M^{me} Claire Chevalier, et le directeur de l'Ecole, M. Antonio Guzman. En attendant, vous pouvez admirer les quatorze projets que nous avons souhaité présenter au public à la séance solennelle d'aujourd'hui.

Musique

M. Christophe Michel, né à Laxou le 7 mars 1984 est un pur lorrain qui a fait d'excellentes études tant à Saint-Sigisbert qu'au Lycée Poincaré et au Conservatoire, il a toujours été l'élève des plus grands : Mmes et MM. Stutzmann, Chavey, Quenon, Pagliaria et il a toujours été premier tant en formation musicale qu'en musique de Chambre et en Cor où il est Corniste depuis 7 ans à l'orchestre du CNR de Nancy (M. Quenon).

Elu au Conseil Municipal des Jeunes de Nancy, c'est donc à un élève particulièrement brillant que nous décernons aujourd'hui la bourse Sadler.



INTERMEDE MUSICAL

Présentation par Madame Christiane Stutzmann, membre associé correspondant de l'Académie de Stanislas et professeur de Chant au Conservatoire Régional de Nancy,

- Christophe Michel (cor), Médaille d'Or du Conservatoire National de Région de Nancy et élève de Jean-Philippe Chavey, professeur de Cor au CNR de Nancy, a interprété : «En forêt» d'Eugène Bozza.

- Kara Morgan (Soprano) de nationalité américaine et élève du cours supérieur de chant du Conservatoire National de Région de Nancy, a chanté :

«Cavatine de Leïla» extraite des «Pêcheurs de perles» de Georges Bizet, et «Air de Désidéria» extrait de «The Saint of Bleecker Street» de Gian-Carlo Menotti.

Tous deux ont été accompagnés, au piano, par Sophie Brissot-Darmon, accompagnatrice de la classe de chant de Madame Christiane Stutzmann.



GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



Rapport sur le Grand Prix 2003 par Monsieur Michel Hachet

Blénod-les-Toul est une pittoresque bourgade du Toulinois, blottie en un vallon ouvrant une brèche dans les Côtes de Meuse, vouées dans tout ce voisinage à la viticulture. Cette modeste ville partage avec son aînée et voisine la ville de Toul le redoutable privilège de posséder un précieux patrimoine monumental, témoin d'un passé historique prestigieux. C'est une grâce, mais c'est aussi une charge. Pour gérer et entretenir ces trésors culturels existe, depuis une vingtaine d'années, une sympathique et dynamique institution appelée «Association pour la sauvegarde du Patrimoine Architectural et Culturel de Blénod-les-Toul». C'est à elle que le Jury attribue, cette année, le Grand Prix de l'Académie. La formule, qui la désigne et l'identifie, définit très clairement son programme, et ce programme est exécuté avec compétence, courage et efficacité.

Blénod est la patrie de Hugues des Hazards qui fut évêque de Toul au début du XVI^{ème} siècle. Sage pasteur et diplomate, habile administrateur, il dota sa paroisse natale, placée sous l'invocation de Saint-Médard, d'une vaste église-halle de style gothique tardif remplaçant un édifice antérieur ruiné par le temps. Cette église, d'harmonieuses proportions, éclairée de vastes verrières, possédant un intéressant mobilier et conservant le prestigieux monument funéraire de son fondateur fut ultérieurement dotée d'un orgue de grande qualité. Mais une de ses originalités est sa situation en un espace fortifié quadrangulaire, naguère entouré de fossés laissant assez de place autour du temple lui-même à l'édification de petites maisons : les loges. Ces loges ne servaient pas d'habitations permanentes, mais le bon évêque avait permis aux habitants de les édifier pour qu'ils puissent y trouver refuge lors des périodes troublées, s'y

abriter avec leur famille et les plus précieux de leurs biens. Un tel dispositif était, en quelque sorte, un perfectionnement de l'usage des églises fortifiées dont nous trouvons maints exemples en Lorraine. Après bien des siècles de désuétude, ces intéressantes constructions s'étaient considérablement dégradées. La dynamique association bellénienne, présidée par Monsieur Dominique Notter, a ajouté à son programme d'information, d'animation, de protection du patrimoine de la ville un courageux chapitre : la restauration des loges, et pour le réaliser, elle met en place, à la belle saison, avec le soutien financier de la Fondation du Patrimoine, un chantier de jeunes rassemblant des volontaires de diverses nations qui, encadrés par des moniteurs compétents oeuvrent dans la joie à la remise en état de cet original et précieux patrimoine. C'est donc à l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural de Blénod-les-Toul que le Jury a décerné le Grand Prix de l'Académie

Allocution de Monsieur Michel VICQ



Président de l'Académie de Stanislas

La coutume veut que le Président de l'Académie vous adresse quelques mots en conclusion de la séance solennelle. J'ai choisi, ce soir, de vous parler de la mort des mots.

«Dans les décombres de la civilisation, nous avons trouvé un trésor : la langue française», écrivait Léopold Senghor. Elle est même un trésor exceptionnel tant elle est fine, nuancée, profonde. L'ignorer, la négliger, ne pas la soutenir devant l'adversité ou renoncer à la restaurer quand elle se dégrade, est une faute de tous ceux qui sont censés veiller à son salut.

Car la langue est l'assise de nos échanges écrits et oraux, de nos réalités jour après jour, mais aussi «le vaisseau de nos imaginations». «Tous les moyens de l'esprit sont enfermés dans le langage», remarquait Alain.

La langue, c'est les mots. Or, qu'existe-t-il sans les mots ? Rien. Car le mot fait naître l'idée, l'idée appelle le geste, le geste engendre l'action, puis la raconte et la commente. Sans les mots, pas d'action, pas d'échanges, pas d'histoire, pas de message pour aujourd'hui et pour demain.

Qu'ils soient futiles, tranchants, pratiques, acides, cocasses, spirituels, fondants, espiègles, gais, définitifs, tendres, graves, d'espoir, à forte osature, creusés ou patinés par le temps, chargés de sensibilité ou «maquillés d'illusoire», ils sont les marques de nos vies, les feuillets indispensables de notre herbier humain.

Tous les mots ont une histoire, souvent lointaine et riche, née d'une patiente germination. Voilà pourquoi nous les aimons. D'ailleurs, les aimer est un plaisir libre et fort. Leur richesse, comme leur âge, leur confèrent un attrait, une relation, une complicité presque charnelle dont on se nourrit et s'imprègne sans retenue avant de les confier comme de

précieux témoins à ceux qui nous suivent, en espérant qu'ils leur accorderont la même dévotion.

Leur usage, leur union sont une réjouissance et une liberté qui donnent de l'énergie à la nôtre.

Mais les mots vivent, se musclent, se bousculent, s'étiolent, déclinent et meurent. Le temps, sans pitié, les couronne puis les parque dans la jachère du vocabulaire avant de les délaisser. Car, avec lui, les goûts changent puisque la modernité a horreur des rides. Alors certains d'entre eux, atteints par la lassitude, refusant de rajeunir, ou sous l'influence de la fantaisie ou la dictature de la pensée, préfèrent emprunter les chemins du renoncement, de la retraite, puis de l'exil et de la mort.

Chaque jour nous apporte des témoignages de leur départ, où se mêle le nécessaire besoin de changement à l'implacable évolution du monde marquée par nos accommodements avec la facilité.

Ainsi en est-il des mots qui servent la technique. La brièveté de leur vie est liée à celle de leur vecteur. Ils sont pressés de s'installer et de servir, mais pour le temps qui conviendra. Ils le savent. Mis en place par les exigences du modernisme, ils en sont les instruments, ceux qui servent à franchir des seuils. Leur sort ne leur déplaît pas. Ils se font serviteurs de l'actualité, de la technique performante. Utilisés sans ménagement, sans référence à l'esthétisme, à l'équilibre, à la distinction, ils restent souvent à l'écart des canons qui façonnent la langue. Mais leur sort est scellé. Alors ils s'évanouissent et sombrent avec la même rapidité que celle qui les a vu naître.

C'est aussi le cas des mots qui partent, beaux mais usés, lassés d'avoir trop servi, affaiblis, épuisés. La pratique leur impose de partir. A tort, sans doute, car leur élégance subsiste, leur silhouette reste harmonieuse et leur bouche encore fleurie et parfumée. Mais, lequel d'entre nous, sans tressaillir ou dresser une oreille surprise, entendrait encore son ami vous parler de contasserie, l'entendre vous reprocher votre tardite, confesser sa propension à cotillonner ou à muguetter, l'écouter chanter pouilles ou le voir ponctuer votre sollicitation par un splendide «lanturlu» !

Et puis, il y a les mots qui habitent la rue. Elle est leur fief. Ils la subissent. Puisque les médias les utilisent et en sont gourmands, ils s'installent dans les rangs de la société sans pourtant l'enrichir. La publicité, qui tend à devenir la grande prêtresse de la communication, y prend sa part et les utilise pour glorifier le banal, rendre nécessaire le superficiel ou taire l'inconvénient. Comme la société veut être à la mode, elle utilise ce nouveau jargon de prestige, réducteur et endimanché qui se veut être un signe de richesse intellectuelle, chargé d'éblouir les uns et les

autres. Alors, le oui devient absolument, ce qui est propre est impeccable, ce qui est grand est important, ce qui n'est pas cher est intéressant. Le verbe faire se mue en effectuer et l'adjectif instructif se transforme en pédagogique. Ici, l'avantage des syllabes devient décisif quand on veut faire du bruit.

A ces mots galvaudés, plastifiés, fabriqués pour ne rien dire mais ne fâcher personne, se joint, avec une diligence surprenante, un cortège de termes étrangers qui déracinent et balayent nos mots les plus solides et les plus expressifs. La langue se trouve alors rongée par un langage nouveau, qui agit à visage découvert, s'enhardit et envahit notre vie quotidienne.

Ainsi le mot hard est mis à toutes les sauces, il est de toutes les circonstances, de toutes les sorties, même les plus audacieuses : discours hard, politique hard, style hard, tenue hard, sonate hard. Alors hard guide au vestiaire, avant de les envoyer à la fosse, les adjectifs qui faisaient la richesse de nos textes et leur donnaient de la lumière.

En effet, plutôt que hard, pourquoi pas raide, rude, violent, rigoureux, fort, brutal, vif, rébarbatif, provocant, rugueux, ingrat, rigide, âcre, âpre, cuisant, tous teintés de nuances subtiles et toujours prêts à honorer les plumes les plus élémentaires comme les plus raffinées.

Oserai-je évoquer l'abus du nouveau langage SMS, cette sténographie postillonnante qui décharne les mots en limitant la correspondance à des signes phonétiques. On frôle l'anorexie intellectuelle, celle qui conduit à l'extinction de la langue, c'est-à-dire à la défaite de la pensée.

Et puis, il y a enfin les mots qui meurent doucement, ceux qui portent des images nobles de douceur, de sentiments, pénétrés d'une réalité affective, celle qui donne de l'éclat aux phrases et aux yeux de ceux qui les prononcent. Ils ont pourtant de la saveur et du tempérament. Leur disparition conduit à la grisaille, à la tiédeur, à la tristesse. Ils font nos jours car, empreints d'une douce solennité, ils sont au cœur de nos relations avec les autres et avec nous-même. Ils font partie de ces mots qui, malgré leur âge, invitent à partager une proximité, ondulent et donnent de la grâce parce qu'ils ont le parfum des fruits mûrs et qu'ils sont justes.

Or, le mot juste, «ce passant mystérieux de l'âme» est celui qui est justement ressenti, car il sait conjuguer la vérité à la poésie. Il parle à tous avec simplicité, dignité puisqu'il est un être vivant et qu'il a la vertu de tenir au plus près l'idée qu'on veut exprimer. Ce sont ceux là qui donnent du poids à la langue. Dans leur mort annoncée, c'est notre part de réalité et de vérité qui disparaît, car ils ont, comme l'écrivait Bernanos, «le secret de l'espérance».

Pourtant, ils sont déjà au panégyrique des mots mis en examen, avant d'être condamnés avec certitude. Nombreux sont-ils : effort, discipline, devoir, politesse, pardon, sourire, autorité, honneur, travail, humilité, modestie, écoute, vertu, grandeur, patrie, loyauté, morale, respect, courage, mérite, exemple, dévouement... sauf à l'Académie de Stanislas qui tient à maintenir et à récompenser les prix du même nom.

Autant de mots altiers, aux allées bien dessinées, riches de la plénitude de ce qu'ils nommaient, mais réprouvés par notre époque tant on se méfie de ce qui élève.

Pourtant, tous ces mots parlent, réveillent en nous des images, des visages, un écho de notre passé intime, parce qu'ils sont harmonieux et bien peints. Mais surtout l'élégance attachée à leur usage a disparu, assaillis qu'ils sont par des adversaires tyranniques, avides de liberté, celle qui avec l'image, appelle à goûter d'urgence au dernier produit. Le neuf est devenu une valeur suprême. Désinvolture et facilité veulent prendre le pouvoir sous l'accoutrement de la fantaisie.

L'époque est au détournement des mots. On aimerait tant que la raison finisse par avoir raison. Aux heures où se perd le sentiment de la langue, ses amoureux - aux premiers rangs desquels sont les Académies chargées de la protéger - savent que de sages protestations ou de longs gémissements ne suffiront pas. Une vigilance quotidienne est nécessaire de la part de tous.

Car, sans vergogne, certains sont prêts à profiter de la fantaisie des faibles pour les étourdir, les intimider, les griser avec un jargon nouveau, une orthographe libérée et les condamner à l'enfermement. En trompant les crédules, les mêmes portent atteinte à leur formation, à leur éducation et plus encore à leur liberté de jugement.

Bien des mots pollués, dont les éclats cachent les reflets, nourrissent l'approximation et servent à établir une semi-obscureté qui autorise le mépris, la tromperie et la provocation.

Pour éviter les mots élégants, on les supprime. Les mots charnus et charnels ne sont plus les bienvenus. Face à cette glissade, l'autre se tait et imite les formules en les répétant pour faire bon effet. Le vrai danger est là.

Même s'il paraît difficile de combattre les dérives du langage parlé, il est du devoir des citoyens et sans aucun doute des Pouvoirs Publics, notamment de l'Education Nationale et des Académies, de contourner les artifices faits pour les naïfs et dans la bouche desquels l'usage permanent de super, génial, c'est pas évident, sont des réponses de rien à des sujets de tout.

Il en va de même du langage du monde public. Le citoyen doit pouvoir distinguer dans les propos et les textes qui lui sont destinés, les mots et leur sens, en séparant la propagande, l'illusion et la fausseté de la vraie information, c'est-à-dire reconnaître la contrainte de la liberté.

Rappelons-nous le précepte de Saint-Bernard : «La première condition pour bien gouverner est de savoir exactement le sens des mots».

«Le bon usage de la langue s'identifie à une saine pratique de la Démocratie» : celle qui respecte les mots pour honorer les idées en contribuant à composer une belle écriture au cœur du quotidien. Car la perversion commence par la fraude des mots.

«Le bon mot, c'est le témoignage le plus sûr de la pensée juste» écrivait Isocrate il y a 25 siècles. Il avait déjà raison.

N'attendons pas que la médiocrité ait atteint son seuil d'étiage. Il y a des chemins balisés qui ne doivent pas devenir des impasses. A ceux qui, avec nous, partagent le deuil des beaux mots, la mort de leur richesse, de leur force, de leur émotion, de leur sensibilité, nous exprimons notre sympathie mais aussi nos encouragements à prendre d'assaut l'indifférence et à participer, selon le mot de Rabelais, «au réchauffement des mots gelés».

Je terminerai d'un mot, lui aussi en péril, avant qu'il sombre tant on hésite dorénavant à le prononcer puisque tout est dû. Je vous le lance avec plaisir, car il est encore au cœur de nos civilités : c'est Merci.

Merci aussi de m'avoir écouté.

PRIX DU CONCOURS 2003



Prix de dévouement

Rapporteur M. Jacques DELIVRÉC

Prix Cadiot, de Partouneau, Jeanne Roty et Président Joly :

Monsieur Rémi BENKEMOUN
30, rue du Téméraire - 54000 NANCY

Prix du Professeur Louyot :

Monsieur et Madame Jean PETEGNIEF
42, rue du Pont de Pierre - 54460 LIVERDUN

Prix du Crédit Immobilier :

Monsieur Pascal BRUCKER
5, place de la Cagnotte - 54460 LIVERDUN

Prix Association Départementale de la Médaille de la Famille Française :

Madame Noëlle SIAUD née VALDENNAIRE
36, rue de Malzéville - 54000 NANCY



Prix littéraires

Rapporteur

MM. Claude KEVERS-PASCALIS et Jean LANHER

Prix Georges Sadler :

Monsieur Jean-Pierre HARBULOT
Rue de Haie Joubert - 55000 VEEL

Prix Paul Aubry et M. et M^{me} Louis Marin :

Père Paul Christian GRÉGOIRE
413, avenue de Boufflers - 54000 NANCY



Prix scientifique

Rapporteur M. Marcel RIBON

Prix du Professeur Jean Hartemann :
Madame Amandine LAURENT née GEORGES
5, avenue de la Garenne - 54000 NANCY

**Prix artistiques**

Rapporteur M. Jean-Marie COLLIN

Prix Henri Galilée :
Monsieur Jame's PRUNIER
4, rue Hermite - 54000 NANCY

Prix d'Architecture, offert par la Caisse d'Epargne de Lorraine :
Monsieur Laurent MANONVILLER
135, rue Saint-Dizier - 54000 NANCY

Bourse Sadler : Beaux-Arts
Mademoiselle Song Keong A.
Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy
1, avenue Boffrand - 54000 NANCY

Bourse Sadler : Musique
Monsieur Christophe MICHEL
2, place du Luxembourg - 54000 NANCY

**Grand Prix de l'Académie, offert par la SNVB**

Rapporteur M. Michel HACHET

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural et Culturel de Blénod-lès-Toul représentée par Monsieur Dominique NOTTER
Place du Château - 54113 BLENOD-lès-TOUL

MÉCÈNES AYANT DOTÉ
LES PRIX DE L'ACADÉMIE en 2003

✻ ♦ ✻

Société Nancéienne Varin Bernier (SNVB)

✻ ♦ ✻

Caisse d'Epargne de Lorraine

✻ ♦ ✻

Crédit Immobilier de France

✻ ♦ ✻

Association Départementale de la Médaille de la Famille Française

✻ ♦ ✻

Fondation Georges Sadler

✻ ♦ ✻

Fondation Professeur Louyot

✻ ♦ ✻

Fondation Paul Aubry